

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Situation de crise à l'hôpital psychiatrique Pierre Janet du Havre

Monsieur le Premier Ministre,

Face à une progression inédite du nombre de patients, sans nouveaux moyens humains ni financiers, les agents de l'hôpital psychiatrique Pierre Janet du Havre se mobilisent depuis plusieurs mois maintenant, estimant que les conditions d'accueil et de prise en charge ne sont plus remplies.

Pour illustration, des matelas au sol accueillent les patients, dans la salle de télévision, le fumoir, les bureaux, dans un grand placard ou dans les couloirs ; les oreillers ne sont pas disponibles en nombre suffisant, tout comme les pyjamas, parfois même il n'y a pas de papier toilette.

On comprend aisément le désespoir des professionnels de psychiatrie qui déplorent ces conditions d'accueil et de travail. Les entretiens avec les patients ne peuvent avoir lieu régulièrement, les sorties non plus, les ateliers ou activités thérapeutiques se font lorsqu'il y a suffisamment de personnel disponible et donc exceptionnellement. De la maltraitance en découle fatalement, bien malgré eux, à tel point qu'ils ont le soutien des familles aujourd'hui, lesquelles assistent impuissantes à la détresse des malades comme des professionnels !

Les équipes de psychiatrie doivent faire face depuis trop longtemps à une augmentation du nombre de patients sans évolution de moyens humains ou financiers. Ils n'en peuvent plus d'être pris en étau entre la qualité des soins et la réalité des conditions de travail.

À ces situations ubuesques viennent s'ajouter les conséquences des fermetures des structures extrahospitalières. Après celle de Gonfreville l'Orcher, ce sont les structures de pédopsychiatrie de Montivilliers et de Caucrauville – un quartier prioritaire du Havre – qui fermera.

Les conséquences sont dramatiques puisque que le cadre de soins de certains patients, qui pouvaient ne pas être hospitalisés a été chamboulé. Avec l'amenuisement des mesures de prévention mises en place par les CMP, des patients qui n'auraient pas besoin d'être hospitalisés viennent gonfler les effectifs de l'hôpital.

Leurs collègues soignants de l'hôpital psychiatrique de Saint-Étienne-du-Rouvray, qui sont venus apporter leur soutien, n'en sont pas revenus de la situation de l'établissement Pierre Janet, désormais dénommé « pire Janet » c'est peu dire ... Rappelons que ces mêmes collègues ont fait une grève de la faim pour se faire entendre. La situation havraise est d'autant plus inquiétante, vous en conviendrez.

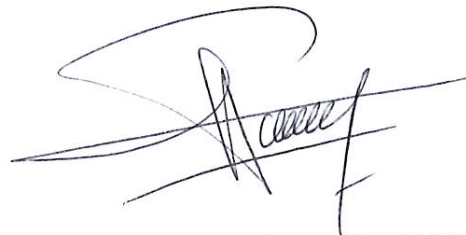
Le constat étant alarmant, les décisions doivent être à la hauteur de l'urgence et des besoins.

Aussi les membres de l'intersyndicale réclament la fermeture immédiate de tous les lits supplémentaires, le financement d'une unité d'hospitalisation supplémentaire pour accueillir ces patients, 50 postes pluridisciplinaires, la stagiairisation des contractuels, l'augmentation des postes administratifs et techniques, l'augmentation des moyens matériels et la création de 13 postes pour un service intérieur de compensation et suppléance.

Il s'agit ici, selon moi, de premières mesures d'urgence minimales pour permettre à l'hôpital Pierre Janet une réelle prise en charge des patients digne et efficiente.

Persuadé, tout comme les personnels mobilisés, de pouvoir compter sur votre connaissance et écoute d'ancien président du Conseil de surveillance du Groupe Hospitalier du Havre, aux pouvoirs qui pouvaient être limités alors, mais aujourd'hui beaucoup plus étendus vous permettant d'intervenir immédiatement dans ce sens auprès des services de l'Etat.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de ma haute considération.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
 - Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
- Téléphone : 06.81.33.71.81